



Durée de la formation 2 ANS

Niveau 4

## Brevet Professionnel

### « Responsable d'entreprise agricole » spécialité Apiculture

#### OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, les participant seront capables de :

- D'assurer le pilotage d'une entreprise apicole
- De conduire les processus de productions apicoles (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims ..)
- De valoriser les produits apicoles
- D'organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- De gérer économiquement, financièrement et administrativement d'une exploitation apicole
- De transformer les produits de la ruche
- De valoriser les produits apicoles
- D'organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- De gérer économiquement, financièrement et administrativement d'une exploitation apicole
- De transformer les produits de la ruche

#### CONTENU

- Biologie de l'abeille
- Les différents types d'apicultures (histoire, fondements, filière)
- Régulation de l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements
- Gestion du travail
- Combinaison des différentes activités liée aux productions
- Mise en œuvre des opérations liées à la conduite de production
- Diagnostic d'une entreprise apicole à l'aide d'indicateurs technico économiques et financiers
- Réalisation des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- Commercialisation des produits ou services apicoles

#### PUBLICS, PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Descriptif publics : porteurs de projet

Description prérequis:

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans

#### MÉTIERS VISÉS

Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole

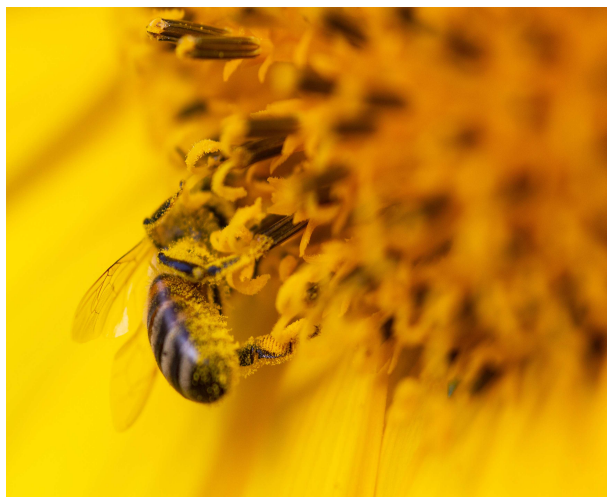


Formation spécifique apicole, intervenants experts et professionnels en activité

CDFAA VIENNE - VENOIRS

Contact : CDFAA de la Vienne - Venours - 86480 ROUILLÉ

05 49 43 95 33 - [cfa.vienne@educagri.fr](mailto:cfa.vienne@educagri.fr)



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Formation en apprentissage sur 2 ans en présentiel  
Début : au plus tôt 1 Novembre et au plus tard 15 Décembre 2021

Fin : 27 octobre 2023

- la 1ère année : 41 semaines en entreprise et 11 semaines en centre.

- la 2ème année : 31 semaines en entreprise et 11 semaines en centre

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins

## POURSUITE D'ÉTUDES

BTS ACSE.

Pour assurer des compétences supplémentaires : Certificats de Spécialisation (CS) dans le cadre d'un projet de diversification : Exemple CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales .

## MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Entretien de motivation, tests de positionnement sur les matières générale.

## EVALUATION—VALIDATION DU DIPLOME

5 Situations Professionnelles d'Évaluations validant les 7 capacités du BPREA ( pratique en milieu profes-

**Taux de réussite aux examens** : nouvelle formation

**Taux d'insertion** : nouvelle formation

**Taux d'appréciation** : nouvelle formation

## INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration :  
sur site

Accessibilité handicap :  
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

## TARIFS & FINANCEMENTS

Financement de la formation par les OPCO.

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et éventuellement selon la convention collective de l'employeur

## POUR S'INSCRIRE

05 49 43 95 33 - [cfa.vienne@educagri.fr](mailto:cfa.vienne@educagri.fr)

CDFAA de la Vienne - Venours - 86480 ROUILLÉ

Réponse sous 8 jours

**CDFAA VIENNE—VENOURS**